

Abridéal voit plus grand

Angresse La nouvelle usine de 3600 mètres carrés est opérationnelle depuis début janvier. Elle permet à l'entreprise, parmi les leaders des abris de piscine, de pouvoir doubler sa capacité de production

Angresse

Abridéal voit plus grand

La nouvelle usine de 3600 mètres carrés est opérationnelle depuis début janvier. Elle permet à l'entreprise, parmi les leaders des abris de piscine, de pouvoir doubler sa capacité de production

Réglementation

Depuis une loi du début des années 2000, les piscines privées, qu'elles soient destinées à un usage privé ou collectif, doivent être équipées d'un dispositif de sécurité pour prévenir les risques de noyade, notamment des jeunes enfants. Il peut s'agir de barrières de protection, d'un système d'alarme sonore, d'une couverture de type bâche ou d'un abri de type véranda. Le dispositif doit être conforme à certaines normes. En cas de non-respect, l'amende peut s'élever à 45000 euros. Les piscines posées sur le sol, gonflables ou démontables, ne sont pas concernées.

L'installation est toute fraîche. Depuis le 4 janvier, les ouvriers de la société landaise Abridéal, « inventeur de l'abri de piscine en 1979 », ont investi la nouvelle usine d'une surface de 3600 mètres carrés, sur la zone artisanale du Tuquet 2, à Angresse, à quelques mètres de l'ancienne de 2000 mètres carrés, qui sert aujourd'hui à stocker du matériel.

« Les conditions de travail n'ont plus rien à voir. Ce nouveau

bâtiment, double peau, a été conçu pour le confort des salariés », présente Frédéric Marmande, à la tête de cette entreprise familiale qui ne cesse de croître. « Pour la toiture et les bardages, il y a de la mousse, ce qui permet de conserver la chaleur ou isoler du froid en hiver. Ce n'était pas le cas avant. On avait un bâtiment qui avait 40 ans. Et pour préserver les autres ouvriers des réverbérations sonores, les parois de ce nouveau bâtiment sont microperforées, ce qui permet de capter les sons des bruits des machines. »

« Les conditions de travail n'ont rien à voir », témoigne un salarié, embauché récemment. L'année dernière, l'entreprise, qui a atteint un chiffre d'affaires record de 23 millions d'euros en 2021, a embauché une quinzaine de personnes pour répondre à la demande croissante. « Et on prévoit encore de recruter une quinzaine de personnes en 2022 », poursuit Frédéric Marmande, qui lance un appel à candidatures.

Ce nouvel outil, qui permet à Abridéal d'être en mesure de doubler sa capacité de production et « sortir jusqu'à 4500 abris par an », avait été anticipé avant même l'arrivée du Covid-19, qui a bousculé le secteur.

« La pandémie a boosté la demande des piscines privées, le marché est très dynamique. Pour notre société,

ça représente du travail sur dix ans, car souvent les clients qui ont fait construire une piscine pensent ensuite aux abris. À mesure de l'utilisation, ils se disent : ce serait bien si l'eau était un peu plus chaude. L'abri chauffe l'eau de 6 à 8°C avec le soleil : c'est la première raison pour laquelle les clients nous sollicitent. Il y a ensuite la question de l'entretien, du pollen, des feuilles... L'abri apporte ce confort », expose Frédéric Marmande, qui rappelle que sa société fonctionne « sans aucune sous-traitance » et propose du sur-mesure, avec des livraisons dans la France entière et des marchés à l'international.

Abridéal emploie 150 personnes, dont la moitié à Angresse.

« Les conditions de travail n'ont rien à voir »



Les locaux de la nouvelle usine, plus spacieuse et plus confortable pour les ouvriers, située comme la précédente